

## Problème foncier et agriculture urbaine : Cas de la vallée de la Funa à Kinshasa

### [ Land issues and urban agriculture : Case of the Funa Valley in Kinshasa ]

*Désiré BISIMWA BYAMUNGU<sup>1</sup>, Affermi KUFINU DIA MATONDO<sup>2</sup>, and Mireille KIMANDA ASHA<sup>3</sup>*

<sup>1</sup>Département d'Economie Agricole, Faculté des Sciences Agronomiques, Université de Kinshasa,  
B.P 117 Kinshasa XI, RD Congo

<sup>2</sup>Département de Géostratégie, Géopolitique et Environnement : Centre de Recherche Sciences Humaines,  
B.P 3474 Kinshasa, RD Congo

<sup>3</sup>Département d'Economie Agricole : Faculté des Sciences Agronomiques, Université de Kinshasa,  
B.P 117 Kinshasa XI, RD Congo

---

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** The demographic evolution of the megalopolis of Kinshasa leads to an occupation of lands subject to agricultural uses. The subdivision on agricultural land causes conflicts between developers, new land occupants and farmers on these lands. A spatial analysis and a socio-economic survey on land occupation, land conflicts and their management in the Funa Valley in Kinshasa were carried out with the aim of highlighting the level of occupation of the Funa Valley and the different issues related to this occupation. The results of the analyzes show that:

- The spatial analysis of the occupation of the valley shows a strong evolution of the anthropic presence on its slopes as in the valley bottom.
- 61% of occupants in the valley own the land;
- 52% of occupants of the valley, in one of its slopes, Block A, have a time of installation in the valley of 5 years and that this time of installation in the valley is strongly linked to its blocks;
- The majority of occupants in the valley have permission to build and the types of documents in their possession are strongly related to the blocks of the valley;
- 50% of occupants in Block A do not practice farming and 50% of occupants in block C practice of agricultural activity. The practice of activity in the valley is not linked at all to its blocks.

Several land conflicts are cited in the valley such as: the illegal sale of parcels by customary chiefs, illegal occupation of agricultural land by non-market gardeners, etc. Of these conflicts, the most concerned are the customary chiefs. The management of these conflicts is often referred to the district chief and the justice ministry.

**KEYWORDS:** Land, conflict, agriculture, Kinshasa.

**RESUME:** L'évolution démographique de la mégapole de Kinshasa entraîne une occupation des terres assujetties aux usages agricole. Le lotissement sur des terres à vocation agricole occasionne des conflits entre les lotisseurs, les nouveaux occupants des terres et les agriculteurs sur ces terres.

Une analyse spatiale et une enquête socioéconomique sur l'occupation des terres, les conflits fonciers et leurs gestions dans la vallée de la Funa à Kinshasa ont été réalisé dans le but de ressortir le niveau d'occupation de la vallée de la Funa et les différentes questions liées à cette occupation. Les résultats qui découlent des analyses montrent que :

- L'analyse spatiale de l'occupation de la vallée présente une forte évolution de la pression anthropique sur ses versants comme au bas-fond de la vallée.

- 61% d'occupants de la vallée sont propriétaires des terres;
  - 52% d'occupants de la vallée, dans un de ses versants, Bloc A, ont un temps d'installation dans la vallée de 5 ans et que ce temps d'installation dans la vallée est fortement lié à ses blocs;
  - La majorité d'occupants de la vallée possèdent l'autorisation de bâtir et les types de documents en leur possession sont fortement liés aux blocs de la vallée ;
  - 50% d'occupants dans le Bloc A ne pratiquent pas d'activité agricole et 50% d'occupants dans le bloc C pratique d'activité agricole. La pratique d'activité dans la vallée n'est pas du tout liée à ses blocs.
- Plusieurs conflits fonciers sont cités au sein de la vallée tels que : la vente illégale des parcelles par les chefs coutumiers, l'occupation illégale des espaces agricoles par les non maraîchers, etc. De ces conflits, les plus concernés sont les chefs coutumiers. La gestion de ces conflits est quand elle est souvent transmise au chef du quartier et au ministère de justice.

**MOTS-CLEFS:** Foncier, conflit, agriculture, Kinshasa.

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 PROBLÉMATIQUE

Plusieurs études, prédictives, se réalisent sur la croissance de la population dans le monde. Les conclusions convergent toutes à une expansion de la population mondiale.

La référence [1], estime que les villes avec plus de 100 000 habitants contenaient 1,7 milliard personnes en 2000, et avec une zone bâtie totale de l'ordre de 200 000 Km<sup>2</sup> à cette même époque, on a des densités moyennes de 8000 personnes par Km<sup>2</sup>. Avec une possible baisse continue des densités moyennes au taux annuel de 1,7% au cours de la dernière décennie, l'agglomération des villes des pays en développement passera à plus de 600.000 Km<sup>2</sup> en 2030. Pour dire autrement que d'ici 2030, ces villes pourraient tripler leur zone bâtie, avec chaque nouveau résident de conversion, en moyenne, de quelques 160 mètres carrés du périurbain au foncier urbain au cours des années à venir. La référence [1], révèle aussi qu'un doublement de la population urbaine est généralement corollaire à une augmentation de la zone bâtie des terres urbaines d'environ 66%.

En 2014, la République Démocratique du Congo comptait 77 443 744 habitants avec un taux annuel de croissance de 2,5% [2] tandis qu'en 2010 la population de sa capitale, Kinshasa, est estimée à 8,7 millions [3], elle est en 2015 évaluée à 12 millions d'habitants [4]. L'explosion démographique dans la ville de Kinshasa a des conséquences sur l'urbanisation de la ville depuis l'époque coloniale. A cette époque, l'organisation urbaine de la ville de Kinshasa était ségrégative assurait une très nette séparation entre la population blanche et les populations africaines, actuellement la ségrégation n'est plus réellement basée sur une différence culturelle mais bien sur le niveau social des citoyens [5]. Les plus démunis sont indirectement rejetés à la périphérie de Kinshasa suite à l'augmentation du prix de la terre et/ou des loyers, devenus hors de portée de la plupart des citadins [6].

Après l'indépendance de la RDC, les chefs coutumiers ont repris possession des terres et les ont revendues sous la forme de petits lopins, quelle que soit leur localisation [7]. Selon les pentes des collines, considérées à l'époque coloniale comme impropres à la construction ont été divisées suivant une trame orthogonale comme pendant la colonisation. Les pentes les plus fortes sont pour la plupart aménagées en terrasse et donc logiquement soumises à des phénomènes de ravinement important [7].

L'accroissement démographique dans le monde n'a pas seulement comme conséquence une augmentation de besoin en terres d'habitation mais aussi une augmentation des bouches à nourrir. En Afrique subsaharienne, 65 % de la main-d'œuvre travaille dans le secteur de l'agriculture [8], avec un taux de croissance de 2,7% par an [9], cette main d'œuvre n'est pas jusqu'alors à mesure de nourrir toute sa population.

Dans son rapport sur les agricultures africaines [10], présente une agriculture en Afrique qui compte 33 millions d'exploitations de moins de 2 hectares et qui représentent 80 % de l'ensemble des exploitations. Vue sur cette évolution, la production agricole Africaine ne rejoint pas le besoin alimentaire de sa population croissante.

La ville province de Kinshasa est plus particulièrement approvisionnée en produits agro-alimentaires de ses périphéries et de deux provinces le Congo Central et l'ancienne Bandundu. Son offre en légumes provient principalement d'un grand nombre de petites fermes de subsistance de la région du Congo Central, des exploitants de la ceinture verte de la ville. La production du groupe de légumes-feuilles, notamment les feuilles d'*Ipomea*, l'oseille, les amarantes, etc., est surtout située dans la ceinture verte de Kinshasa [11].

A ce tableau de l'urbanisation des villes et plus encore de la ville de Kinshasa et de ses pratiques des activités agricoles, s'ajoute les convoitises de terres non bâties. Ces terres sont plus particulièrement les ceintures vertes et les vallées présidentielles créées en 1972 dans le but d'aménager les espaces horticoles et des zones de production agricole afin de ravitailler la ville de Kinshasa devenue millionnaire.

En 1975 le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain propose un nouveau périmètre maraîcher. Il comprend plusieurs communes dont les vallées y incluses constituent ce périmètre. De ces communes nous avons celui de Mont Ngafula dont la vallée de Funa qui comptée à ce temps 1650 maraîchers.

Des questions surgissent après une telle croissance démographique de la population couplée actuellement au besoin d'espace à en milieu urbain pour bâtir : Combien sont-ils des détenteurs de terres dans la vallée de Funa qui pratique les activités agricoles? Le plan d'aménagement est-il toujours respecté ? Quels sont les statuts fonciers qui régissent les détenteurs des terres dans cette vallée ? Existe-il des conflits fonciers ? De quelles natures sont-ils ?

## **1.2 OBJECTIFS**

L'objectif principal de cette étude est de faire une évaluation spatiale et temporelle de l'exploitation et de l'occupation de la vallée de Funa à Kinshasa.

De manière spécifique il s'agira de :

- Identifier les exploitants et les non exploitants de la vallée ;
- Déterminer les statuts d'occupation des terres des occupants de la vallée ;
- Ressortir le niveau de sécurisation foncière des exploitants et les conflits fonciers les plus récurrents ;
- Evaluer la nature des principaux conflits et les moyens de résolution.

## **1.3 HYPOTHÈSE DE L'ÉTUDE**

Le problème foncier généré par un fort accroissement de la population de Kinshasa engendre la disparition de sa ceinture verte. La disparition des espaces agricoles conduirait à un faible approvisionnement de marchés des produits agro-alimentaires. Cette situation occasionnerait une aggravation de l'insécurité alimentaire des ménages à Kinshasa.

## **2 MATÉRIEL ET MÉTHODES**

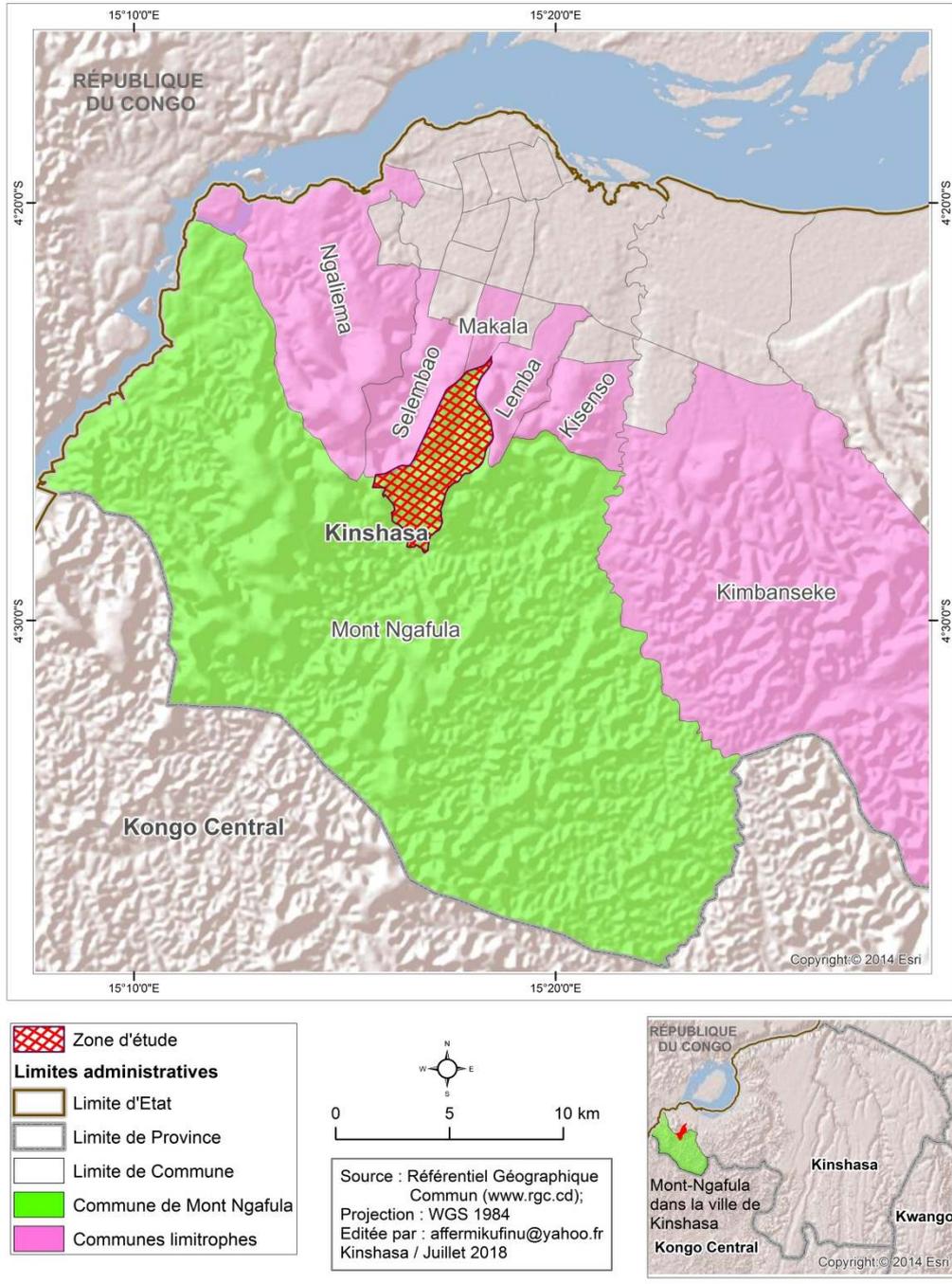
### **2.1 MILIEU D'ÉTUDE**

Milieu qui fait l'objet de notre étude est la vallée de la Funa. Cette vallée est située dans commune de Mont Ngafula. La commune de Mont Ngafula a une superficie de 358,90 km<sup>2</sup> [3] avec une population, en 2016 de 354178 habitants [12]. Elle est limitée limitée : Au Nord par les communes de Makala, Selembao, Lemba et Kisenso; Au Sud par le Kongo Cental; A l'Est par les communes de N'djili, Kimbanseke et N'sele ; A l'Ouest par la commune de Ngaliema et la République du Congo [3].

Son climat est de type AW4, selon la classification de Köppen. La pluviométrie moyenne annuelle est de 1483,5mm. Le plus grand volume de précipitation est observé en novembre avec une moyenne de 268,1mm. La température annuelle est inférieure ou égale à 25°C avec le mois de mars comme le plus chaud (24,74°C) et de juillet comme le plus frais (22,06°C).

La moyenne annuelle de l'humidité relative de l'air est de 79%. La moyenne maximale observée est de 84% enregistrée en novembre et mai. La moyenne minimale est de 71% observée essentiellement en septembre [13].

**Ville Province de Kinshasa**  
**Localisation de la zone d'étude dans la commune de Mont-Ngafula**



**Fig. 1. Zone d'étude**

**2.2 MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES**

Pour recueillir des données relatives aux problèmes fonciers et aux différentes pratiques agricoles dans la vallée de la Funa, nous avons procédé à une enquête par échantillonnage. Il était question de collecter des informations relatives au statut d'occupation des terres, au statut foncier, aux conflits fonciers et leurs gestions ; aux types d'activités pratiquées par les différents habitants de la vallée.

L'échantillonnage par quotas est l'une des formes courantes d'échantillonnage non probabiliste [14]. Ainsi, l'enquête ciblait des ménages ayant des activités agricoles et/ou installés dans la vallée il y a 5 ans ou plus. La vallée de la Funa a été par conséquent subdivisée en trois blocs en raison de 30 ménages enquêtés par bloc soit un échantillon 90 ménage: le premier « Bloc A » était celui du versant à l'Est vers l'Université de Kinshasa, le second « Bloc B », le bas fond, constituait le bloc du milieu, et le dernier « Bloc C » le versant à l'Ouest limité par la route by-pass. Dans ces trois Blocs Pour les interviews une approche individuelle « par ménage » a complété notre plan d'enquête.

Des images sur l'évolution de l'occupation et de l'exploitation de la vallée ont été complétées à la documentation. Ces images ont permis de faire une analyse spatiale de l'évolution de l'occupation de la vallée de la Funa.

### 2.3 TECHNIQUES

Entre fin janvier et mi-février 2016 des interviews structurés et semi-structurés ont été réalisés. En plus de ces deux techniques l'observation des faits comme décrit Sandelowski [15], et la technique documentaire ont été aussi utilisés comme techniques de collecte des données. Les trois premières techniques ont permis de rencontrer les ménages et/ou exploitants dans la vallée de la Funa, dans le but de la collecté d'informations. La dernière technique, par contre, a permis de consulter différents documents en rapport avec l'objet de notre étude « ouvrages, publications et autres travaux scientifiques ».

### 2.4 ANALYSE DES DONNÉES

La saisie des données de l'enquête a été faite à l'aide du logiciel épi-data. Les données ont été exportées sur logiciel SPSS20 pour des analyses descriptives. L'approche qualitative descriptive a été ainsi choisie comme Sandelowski [15], la décrit. Elle est une approche qui produit de résultats très proches des données telles que collecter [15], [16].

## 3 RESULTATS

### 3.1 RÉSULTATS

L'actuel point ressort les différents résultats, d'enquête faite dans la vallée de la Funa, sous forme de tableaux et graphiques en relevant le profil des répondants, l'occupation des terres, l'installation ou pas dans la vallée, l'évolution du lotissement de la vallée, les documents d'occupation de terre, la pratique des activités agricoles, conflits et acteurs impliqués ainsi que le mode de gestion des conflits.

Ce premier tableau nous donne le profil des répondants.

#### 3.1.1 PROFIL DES RÉPONDANTS

*Tableau 1. Statut socio-économique des répondants*

Variabiles	Modalités	Effectif	%	Moyenne Ecart-type
Age				44 ± 12
Taille du ménage				7 ± 3
Genre	Homme	64	71,11	
	Femme	26	28,89	
Niveau d'instruction	Aucun	4	4,44	
	Primaire	20	22,22	
	Secondaire	42	46,67	
	Universitaire	24	26,67	
Statut marital	Union libre	12	13,33	
	Marié(e)	60	66,67	
	Célibataire	12	13,33	
	Veuf(e)	6	6,67	

Il ressort de ce tableau que notre échantillon est constitué plus d'hommes soit 71,11%. Le niveau d'instruction le plus fréquent est l'étude secondaire avec 46,67% de proportion. Les répondants sont plus mariés avec 66,67% de proportion. L'âge moyen des répondants est de 44 ans et la taille moyenne de ménages est de 7 personnes.

### 3.1.2 OCCUPATION DES TERRES

**Tableau 2. Statut d'occupation des demeures par bloc**

Statut d'occupation des demeures	Blocs							
	Bloc A		Bloc B		Bloc C		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Location	8	26,67	9	30	2	6,67	19	21
Propriétaire	21	70	16	53,33	18	60	55	61
Pas de demeure	0	0	2	6,67	6	20	8	9
Usufruitier	1	3,33	3	10	2	6,67	6	7
Garde	0	0	0	0	2	6,7	2	2

De ce tableau il découle que dans tous les blocs de la vallée la plupart d'exploitants sont propriétaires des demeures qu'ils occupent. Dans l'ensemble de la vallée les propriétaires représentent 61% propriétaires qui ont une proportion de 70% dans le Bloc A. Le test de Chi-deux (p-value) = 17,22(0,03), montre qu'il y a une liaison entre le statut d'occupation et les Blocs.

**Tableau 3. Temps d'installation dans la vallée par bloc et non installation dans la vallée**

	Bloc A		Bloc B		Bloc C	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	0	0	2	25	6	75
5 ans	25	52,08	17	35,42	6	12,5
6 - 15 ans	5	19,23	8	30,77	13	50
16 - 25 ans	0	0	1	25	3	75
≥ 25 ans	2	50	0	0	2	50

Ce tableau révèle que le temps d'installation dans la vallée est fortement lié au bloc Chi-deux (p-value) = 32,64 (0,000). L'on remarque que 83,33% d'exploitants dans le Bloc A se sont installés il y a moins de ou 5 ans de temps déjà écoulé.

### Ville Province de Kinshasa, commune de Mont-Ngafula Pression anthropique dans la zone d'étude

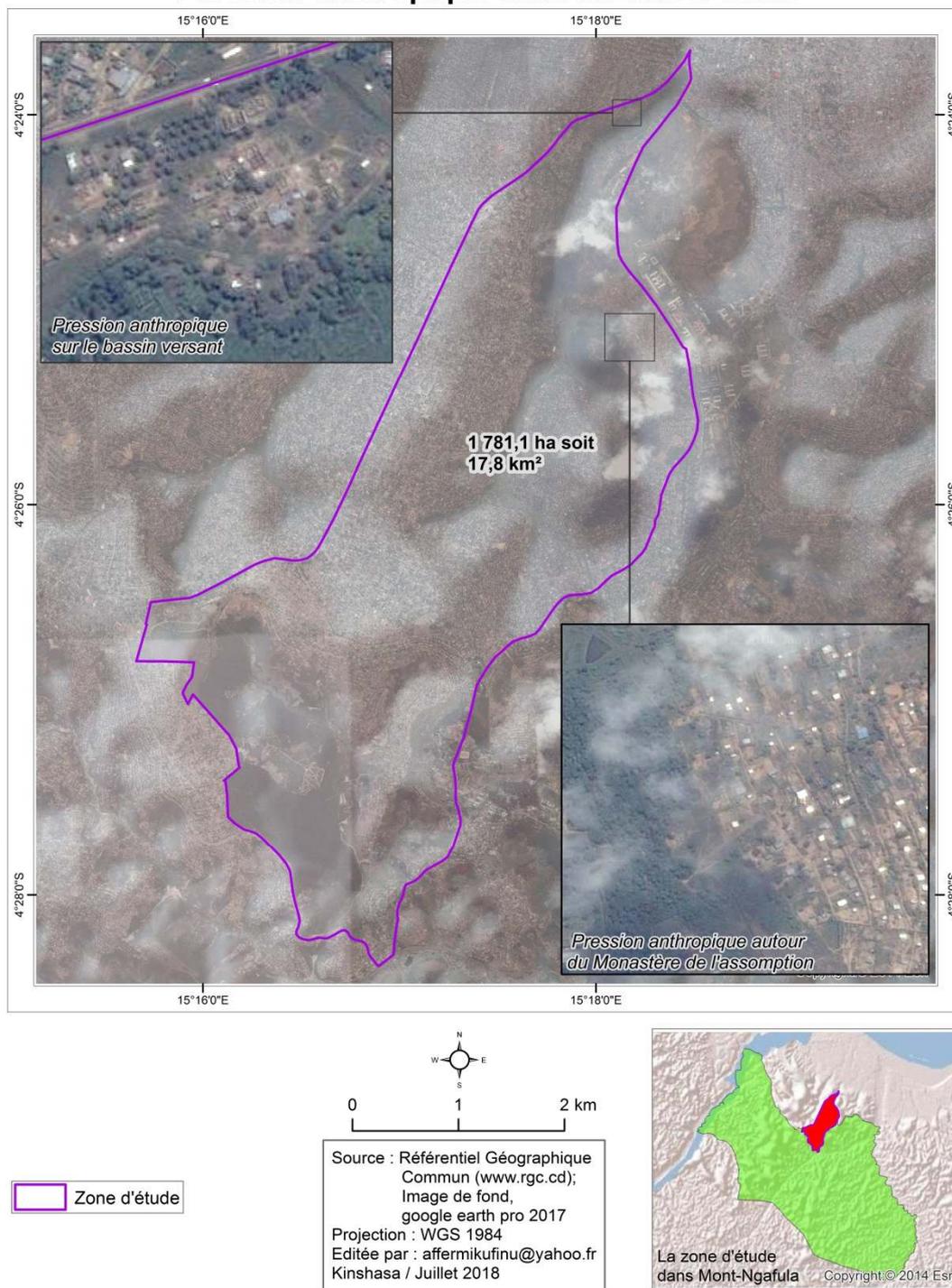
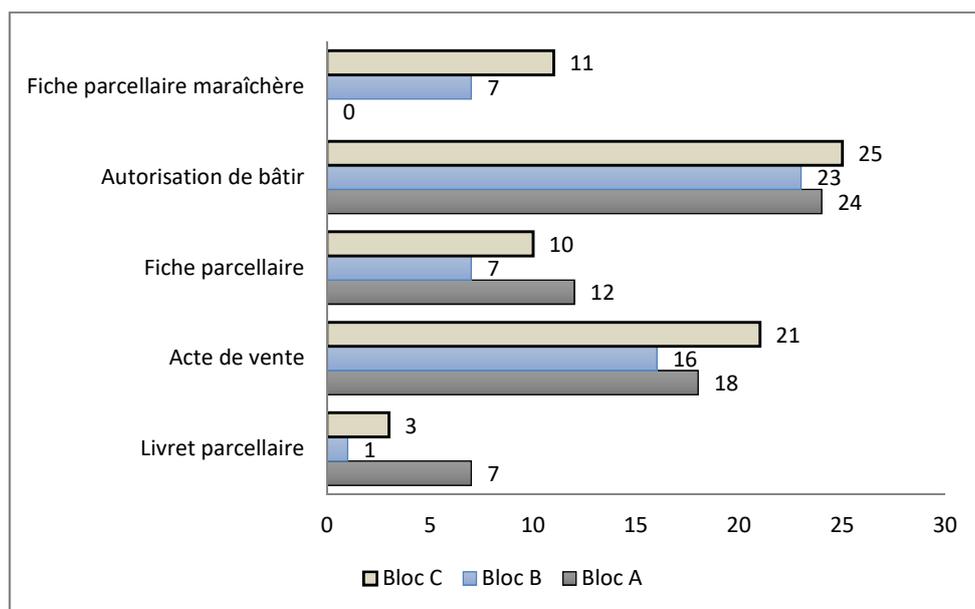


Fig. 2. Evolution du lotissement de la vallée de la Funa

Cette figure montre l'évolution de la pression anthropique exercée dans la vallée. Autre fois couvertes des végétaux, actuellement on y observe un fort lotissement. Le versant vers l'université présente une évolution de lotissement et le versant vers bypass présente une évolution de lotissement jusque même dans le bas fond.



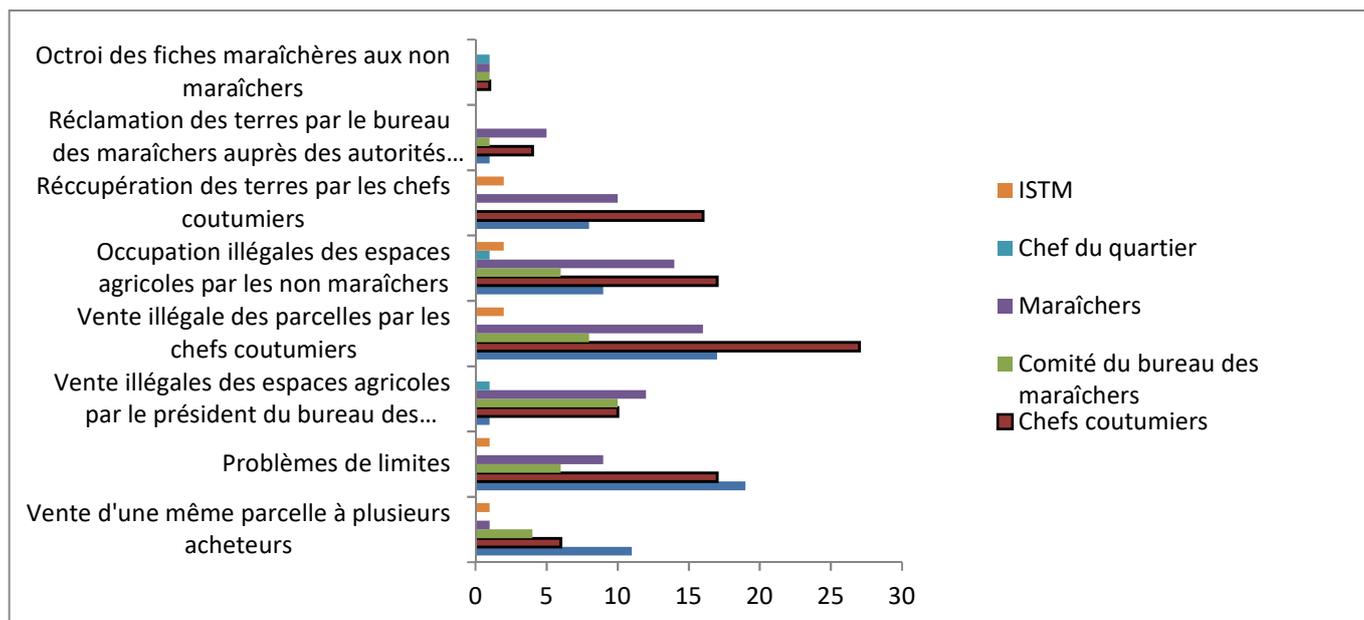
**Graphique 1. Documents fonciers en possession d'exploitants par Bloc.**

Ce graphique montre que l'autorisation de bâtir est le document que possèdent plusieurs occupants dans tous les blocs. Il s'agit de 23, 24 et 25 occupants respectivement dans le bloc B, bloc A puis bloc C. La possession des documents est lié aux blocs avec un test de Chi-deux = 27,581 (0,002) fortement significatif au seuil de 0,05%.

**Tableau 4. Pratiques des activités agricoles de la vallée par bloc**

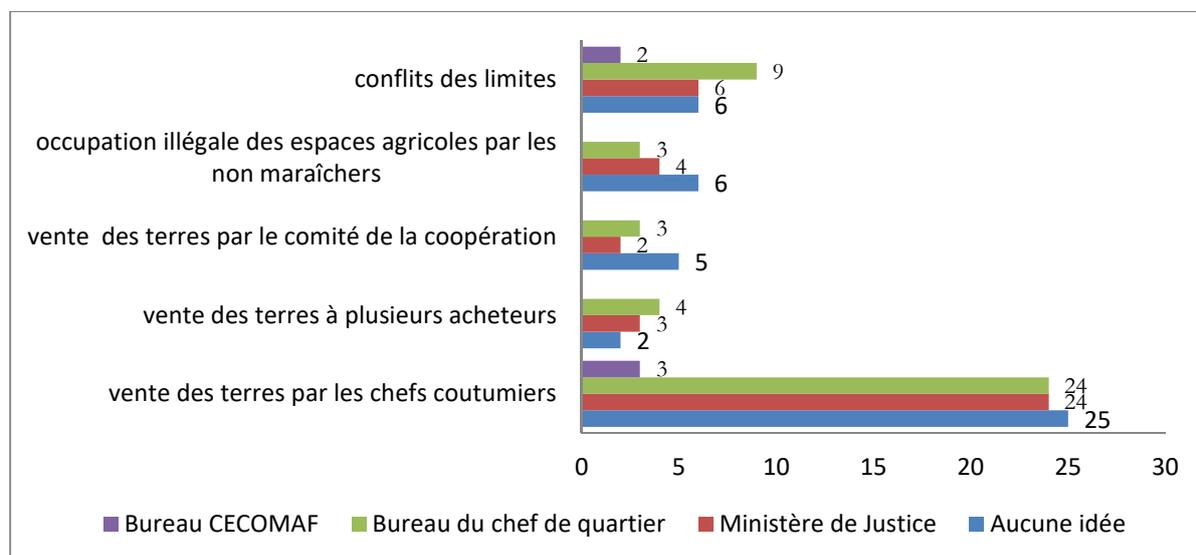
Pratique des activités agricoles	Blocs			Sum
	Bloc B	Bloc A	Bloc C	
Non	15	24	9	48
	31,25%	50,00%	18,75%	100%
Oui	15	6	21	42
	35,71%	14,29%	50,00%	100%
Sum	30	30	30	90
	33%	33%	33%	100%

Nous constatons qu'une proportion égale à 50% de ménages dans le bloc A ne pratique pas des activités agricoles, tandis que de 50% de ménages pratique des activités agricoles dans le bloc C. Il existe une forte liaison très significative ( $p < 0,05$ ) entre la pratique des activités agricoles dans la vallée aux différents blocs avec un Test de Chi - deux ( $p$ -value) = 15,27 (0,0005).



Graphique 2. Conflits et les concernés dans les conflits

Dans ce graphique on remarque que les chefs coutumiers sont les plus cités dans tous les conflits. Après les chefs coutumiers ce sont les maraîchers qui sont cités en deuxième position. Bien que pas assez cités, le comité des maraîchers est cité pour presque tous les conflits. Le test de liaison des variables montre que les différents conflits sont fortement liés aux concernés aux conflits Chi-deux (p-value) = 77,45 (0,000).



Graphique 3. Gestion des conflits

Il est remarqué dans ce tableau que le problème le plus cité par les exploitants dans la vallée de Funa est la vente des terres par les chefs coutumiers. La gestion de ces problèmes se fait souvent par le recours au chef du quartier et/ou au ministère de la justice. Il faudrait aussi signaler que pour tous les conflits cités la majorité d'exploitants ne savent comment ils sont gérés. Mais il n'existe aucune liaison entre les instances de gestion de conflits et les types de conflits rencontrés dans la vallée Chi-deux (p-value)= 11,993 (0,916).

## 4 DISCUSSION

### OCCUPATION DE LA VALLÉE

La vallée est principalement occupée par des propriétaires 61% (Tableau2). Le temps d'occupation des terres dans la vallée est fortement lié aux blocs et il est remarqué une forte occupation d'espaces du versant de l'Université dans une période de moins de 5 ans (Tableau 3). Trop peu d'occupants de la vallée ont un temps d'installation de plus de quinze ans (Tableau3) ceci s'expliquerait par des cessions et des ventes de terres sur toute l'étendue de la vallée. D'après l'article 2, de l'arrêté départemental N°1440/000133/78, qui définit les différents secteurs d'aménagement, la vallée n'aurait qu'un seul secteur d'habitation [17]. L'inapplication de l'arrêté a par conséquent occasionnée une occupation de la vallée par des habitations même à des endroits à forte pente (Figure2). Cette forte expansion de l'occupation de la vallée s'expliquerait par ce qu'est qualifié de lotissements coutumiers caractérisés par des parcelles de terre de superficies généreuses et moins onéreuses [18].

Pour ce qui est des documents sécurisant leurs propriétés, les enquêtés en ont ressorti cinq. Celui repris par tous est l'autorisation de bâtir (Graphique 1). Pourtant Ferrari et Tshimbalanga [20], dans une étude sur les modes de résolution formels et informels des conflits fonciers, relèvent le fait qu'il est difficile de distinguer avec exactitude les documents qui disent détenir les enquêtés, d'en évaluer la valeur et d'identifier le livreur du document, car les possesseurs n'en donnent pas toujours la même version. A ce point de vue, la question de la légalité des propriétaires des terres demeure d'autant plus que le certificat d'enregistrement qui assure la sécurisation foncière de la propriété [19] n'est nullement cité comme document détenu par les occupants de la vallée.

### PRATIQUE D'ACTIVITÉS AGRICOLES

La pratique des activités agricoles est liée au bloc. Du bloc A au bloc C on remarque une pratique d'activités agricoles croissante (Tableau 4) qui serait la cause du lotissement des blocs. Il y a par conséquent une décroissance d'activités d'agricoles dans vallée. Les activités agricoles pourraient cesser au fil de temps suite au lotissement qui a comme corollaire des érosions. Ces dernières rendent les terres non exploitables. L'occupation de l'espace devrait aussi être liée à la pratique d'activités agricoles dans la vallée. Ce qui n'est pas du tout le cas par ce que le tableau nous montre qu'il n'y a aucun lien entre les statuts d'occupation et la pratique d'activités agricoles.

### LES CONFLITS DE LOGEMENTS

Plusieurs types de conflits sont cités dans la vallée et les plus concernés, dans tous ces conflits, sont les chefs coutumiers (Graphique2). Les chefs coutumiers se comportent toujours comme gestionnaire des terres dans la vallée, tandis que l'arrêté départemental N°1440/000133/78, découlant de la mise en valeur de la vallée par le ministère de l'agriculture en ce temps, ne leur en donne pas les prérogatives. Il est nécessaire de relever que le bureau de qui gère les exploitants de la vallée pourraient être aussi à la base de plusieurs conflits dans à cause de la présence des non exploitants même dans des zones exclusivement dédiées aux activités agricoles (Tableau4). Le ministère de la justice et le bureau de CECOMAF sont les plus cités comme entités qui gèrent ces conflits. Pourtant, il s'avère aussi que cette gestion est incomprise par d'autres occupants de la vallée qu'ils soient exploitants ou non exploitants..

## 5 CONCLUSION

Cette étude avait comme objectif faire une évaluation de l'occupation de la vallée de la Funa cherchant particulièrement à : déterminer les exploitants et non exploitants dans la vallée, déterminer les statuts d'occupation des terres, ressortir le niveau de sécurisation foncière des occupants de la vallée ainsi que ressortir les différents conflits et leur gestion.

Les résultats des investigations montrent qu'actuellement la vallée de la Funa est occupée par des exploitants et non exploitants et qu'aucune distinction n'est faite entre les différents secteurs définis dans l'arrêté départemental n°144/000133/78 du 02 août 1978. La plupart d'occupants des terres sont propriétaires et l'on trouve dans tous les secteurs des habitations et aucune également séparation claire n'est faite en lieu de production unique et lieu d'habitation.

Les conflits sont grands entre les occupants de la vallée et les coutumiers qui vendent anarchiquement les terres sans tenir compte des limites de chaque secteur telles que définies dans l'arrêté qui régit la vallée.

Le niveau de gestion des conflits opposant tous les occupants de la vallée (exploitants agricoles et non exploitants) n'a jamais atteint la satisfaction des différentes parties impliquées puisqu'ils perdurent.

## REFERENCES

- [1] Shlomo Angel, Stephen C. Sheppard, and Daniel L. Civco, *The Dynamics of Global Urban Expansion*, World Bank, Washington DC, 207p, 2005.
- [2] [http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=176&nom=republique démocratique du Congo](http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=176&nom=republique+démocratique+du+Congo) Consulté le 18.10.2015.
- [3] Katalayi Mutombo H., *Urbanisation et fabrique urbaine à Kinshasa : Défis et opportunités d'aménagement*. Geography. Université Michel de Montaigne -Bordeaux III, 2014.
- [4] <http://7sur7.cd/new/lalerte-dadolphe-muzito-a-travers-une-etude-prospective-sur-la-capitale-rd-congo-kinshasa-danger-a-l'horizon-2025> Consulté le 18.10.2015 à 21h 13min.
- [5] Antoine P., *L'urbanisation en Afrique et ses perspectives*, *Aliments dans les villes*, DT, p.12-97, 1997.
- [6] Wouters T. et Wolff E., *Contribution à l'analyse de l'érosion intra-urbaine à Kinshasa (R.D.C.)*, *Belgeo*, 3, p.293-314, 2010.
- [7] Delis P., Girard C., *L'immobilisation privée du sol à Kinshasa*, *Les Annales de la recherche urbaine*, 25, 20p. 1985.
- [8] CTA, *Accroître les emplois ruraux en Afrique subsaharienne*. Le Secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et Concord, 2011. URL : <http://brusselsbriefings.net>
- [9] [http://www.alternatives-economiques.fr/afrique---la-croissance+demographique\\_fr\\_art\\_107\\_10547.html](http://www.alternatives-economiques.fr/afrique---la-croissance+demographique_fr_art_107_10547.html) consulté le 15.10.2015 à 01h 39min
- [10] NEPAD, *Les agricultures africaines, transformations et perspectives*, NEPAD, 72p., 2013.
- [11] Goossens, F., *Aliments dans les Villes: Rôle de la SADA dans la sécurité alimentaire de Kinshasa*, FAO, 75p., 1997.
- [12] Commune de Mont Ngafula, *Rapport annuel 2016*, 2016.
- [13] PNUD/UNOPS, *Plan d'action triennal (1998-2000)*, Province urbaine de Kinshasa, programme national de relance du secteur agricole et rural, Kinshasa, 247p. 1998.
- [14] Godard V., *Réflexion sur le plan d'échantillonnage l'espace Géographique : Exemples d'évaluation des dégâts tempétueux observés dans deux forêts françaises (Conches-Breteuil, Eure, et Fontainebleau, Seine-et-Marne)*, Centre de Biogéographie Écologie (CNRS FRE 2545), Université de Paris 8 – Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord 4, rue de la Croix Faron, 93210 La Plaine Saint-Denis, 20p. 2006.
- [15] Sandelowski M., *Whatever happened to qualitative description?*, *Research in Nursing & Health*, 23, p.334 – 340, 2000.
- [16] Sandelowski M., 2010. *What's in a Name? Qualitative description revisited*, *Research in Nursing & Health*, 33, p.77 - 84.
- [17] *L'arrêté départemental N°1440/000133/78 du 02 août 1978, fixant les limites et l'utilisation des terres dans les périmètres d'aménagement de la « vallée de la Funa » à Kinshasa.*
- [18] Lusamba K. M., *Portrait des quartiers populaires à Kinshasa (RDC): Un territoire, une identité*, SPED3 Institut d'études du développement (UCL), 15p., 2008.
- [19] Mugangu M., S., *La crise foncière à l'est de la RDC, l'Afrique des grands lacs*. *Annuaire 2007-2008*, 30p, 385 – 414, 2008.